

Code masse d'eau	Nom de la masse d'eau	Mesures pour atteindre les objectifs de bon état					Mesures spécifiques du registre des zones protégées	Mesures pour atteindre l'objectif de réduction des émissions de substances
		Pollutions ponctuelles	Pollutions diffuses	Prélèvements	Altérations hydromorphologiques	Autres pressions		

Aude aval - CO_17_04

FRDR10536	Ruisseau du viala*						X	
FRDR10543	Ruisseau du veyret	X						
FRDR10556	Ruisseau de la nazoure		X					
FRDR10623	Ruisseau audié		X	X		X		
FRDR10694	Canal du grand salin	X	X					
FRDR10793	Rivière de quarante	X	X					
FRDR11567	Ruisseau Mayral d'Armissan Vinassan		X					
FRDR11751	Ruisseau la mayre rouge	X	X					
FRDR11771	Ruisseau du colombier		X					
FRDR174	L'Aude de la Cesse à la mer Méditerranée	X	X				X	
FRDR208	La Berre			X			X	
FRDR209	Le Rieu de Roquefort	X	X					
FRDR3110	Canal de la Robine	X	X					
FRDT04	Complexe du Narbonnais Bages - Sigean	X	X				X	
FRDT05b	Complexe du Narbonnais Campagnol	X	X					
FRDT06a	Complexe du Narbonnais Gruissan	X	X					
FRDT06b	Complexe du Narbonnais Grazel/Mateille		X					
FRDT08	Vendres		X				X	

10 - Côtiers Languedoc Roussillon

Aude aval - CO_17_04

FRDR10536 Ruisseau du viala*

Cours d'eau

Masse d'eau naturelle

Objectif d'état écologique : bon état Echéance : 2015

Motivations en cas de recours aux dérogations :

Paramètres faisant l'objet d'une adaptation :

Objectif d'état chimique sans ubiquiste - Echéance : 2015

Objectif d'état chimique avec ubiquiste - Echéance : 2015

Motivations en cas de recours aux dérogations :

Paramètres faisant l'objet d'une adaptation :

Objectif plus strict au titre des zones protégées :

Mesures pour atteindre les objectifs de bon état

Pression à traiter : Altération de l'hydrologie

RES0303 Mettre en place les modalités de partage de la ressource en eau

10 - Côtiers Languedoc Roussillon

Aude aval - CO_17_04

FRDR10543 Ruisseau du veyret

Cours d'eau

Masse d'eau naturelle

Objectif d'état écologique : bon état Echéance : 2027

Motivations en cas de recours aux dérogations : Faisabilité technique

Paramètres faisant l'objet d'une adaptation : Morphologie, matières organiques et oxydables

Objectif d'état chimique sans ubiquiste - Echéance : 2015

Objectif d'état chimique avec ubiquiste - Echéance : 2015

Motivations en cas de recours aux dérogations :

Paramètres faisant l'objet d'une adaptation :

Objectif plus strict au titre des zones protégées :

Mesures pour atteindre les objectifs de bon état

Pression à traiter : Pollution ponctuelle urbaine et industrielle hors substances

ASS0201 Réaliser des travaux d'amélioration de la gestion et du traitement des eaux pluviales strictement

10 - Côtiers Languedoc Roussillon

Aude aval - CO_17_04

FRDR10556 Ruisseau de la nazoure

Cours d'eau

Masse d'eau naturelle

Objectif d'état écologique : bon état Echéance : 2027

Motivations en cas de recours aux dérogations : Faisabilité technique

Paramètres faisant l'objet d'une adaptation : Morphologie, pesticides

Objectif d'état chimique sans ubiquiste - Echéance : 2015

Objectif d'état chimique avec ubiquiste - Echéance : 2015

Motivations en cas de recours aux dérogations :

Paramètres faisant l'objet d'une adaptation :

Objectif plus strict au titre des zones protégées :

Mesures pour atteindre les objectifs de bon état

Pression à traiter : Pollution diffuse par les pesticides

AGR0303 Limiter les apports en pesticides agricoles et/ou utiliser des pratiques alternatives au traitement phytosanitaire

AGR0401 Mettre en place des pratiques pérennes (bio, surface en herbe, assolements, maîtrise foncière)

10 - Côtiers Languedoc Roussillon

Aude aval - CO_17_04

FRDR10623 Ruisseau audié

Cours d'eau

Masse d'eau naturelle

Objectif d'état écologique : bon état Echéance : 2027

Motivations en cas de recours aux dérogations : Faisabilité technique

Paramètres faisant l'objet d'une adaptation : Morphologie, hydrologie, pesticides

Objectif d'état chimique sans ubiquiste - Echéance : 2015

Objectif d'état chimique avec ubiquiste - Echéance : 2015

Motivations en cas de recours aux dérogations :

Paramètres faisant l'objet d'une adaptation :

Objectif plus strict au titre des zones protégées :

Mesures pour atteindre les objectifs de bon état

Pression à traiter : Altération de l'hydrologie

RES0201 Mettre en place un dispositif d'économie d'eau dans le domaine de l'agriculture

RES0303 Mettre en place les modalités de partage de la ressource en eau

Pression à traiter : Pollution diffuse par les pesticides

AGR0303 Limiter les apports en pesticides agricoles et/ou utiliser des pratiques alternatives au traitement phytosanitaire

AGR0401 Mettre en place des pratiques pérennes (bio, surface en herbe, assolements, maîtrise foncière)

COL0201 Limiter les apports diffus ou ponctuels en pesticides non agricoles et/ou utiliser des pratiques alternatives

Pression à traiter : Prélèvements

RES0303 Mettre en place les modalités de partage de la ressource en eau

10 - Côtiers Languedoc Roussillon

Aude aval - CO_17_04

FRDR10694 Canal du grand salin

Cours d'eau

Masse d'eau naturelle

Objectif d'état écologique : bon état Echéance : 2027

Motivations en cas de recours aux dérogations : Faisabilité technique

Paramètres faisant l'objet d'une adaptation : Morphologie, pesticides, matières organiques et oxydables

Objectif d'état chimique sans ubiquiste - Echéance : 2015

Objectif d'état chimique avec ubiquiste - Echéance : 2015

Motivations en cas de recours aux dérogations :

Paramètres faisant l'objet d'une adaptation :

Objectif plus strict au titre des zones protégées :

Mesures pour atteindre les objectifs de bon état

Pression à traiter : **Pollution diffuse par les pesticides**

AGR0303 Limiter les apports en pesticides agricoles et/ou utiliser des pratiques alternatives au traitement phytosanitaire

AGR0401 Mettre en place des pratiques pérennes (bio, surface en herbe, assolements, maîtrise foncière)

Pression à traiter : **Pollution ponctuelle urbaine et industrielle hors substances**

ASS0201 Réaliser des travaux d'amélioration de la gestion et du traitement des eaux pluviales strictement

ASS0302 Réhabiliter et ou créer un réseau d'assainissement des eaux usées hors Directive ERU (agglomérations de toutes tailles)

IND0202 Créer et/ou aménager un dispositif de traitement des rejets industriels visant à réduire principalement les pollutions hors substances dangereuses

MIA0602 Réaliser une opération de restauration d'une zone humide

10 - Côtiers Languedoc Roussillon

Aude aval - CO_17_04

FRDR10793 Rivière de quarante

Cours d'eau

Masse d'eau naturelle

Objectif d'état écologique : bon état Echéance : 2027

Motivations en cas de recours aux dérogations : Faisabilité technique

Paramètres faisant l'objet d'une adaptation : Morphologie, pesticides, matières organiques et oxydables

Objectif d'état chimique sans ubiquiste - Echéance : 2015

Objectif d'état chimique avec ubiquiste - Echéance : 2015

Motivations en cas de recours aux dérogations :

Paramètres faisant l'objet d'une adaptation :

Objectif plus strict au titre des zones protégées :

Mesures pour atteindre les objectifs de bon état

Pression à traiter : **Pollution diffuse par les pesticides**

AGR0303 Limiter les apports en pesticides agricoles et/ou utiliser des pratiques alternatives au traitement phytosanitaire

AGR0401 Mettre en place des pratiques pérennes (bio, surface en herbe, assolements, maîtrise foncière)

Pression à traiter : **Pollution ponctuelle urbaine et industrielle hors substances**

ASS0101 Réaliser une étude globale ou un schéma directeur portant sur la réduction des pollutions associées à l'assainissement

10 - Côtiers Languedoc Roussillon

Aude aval - CO_17_04

FRDR11567 Ruisseau Mayral d'Armissan Vinassan

Cours d'eau

Masse d'eau naturelle

Objectif d'état écologique : bon état Echéance : 2027

Motivations en cas de recours aux dérogations : Faisabilité technique

Paramètres faisant l'objet d'une adaptation : Morphologie, pesticides

Objectif d'état chimique sans ubiquiste - Echéance : 2015

Objectif d'état chimique avec ubiquiste - Echéance : 2015

Motivations en cas de recours aux dérogations :

Paramètres faisant l'objet d'une adaptation :

Objectif plus strict au titre des zones protégées :

Mesures pour atteindre les objectifs de bon état

Pression à traiter : Pollution diffuse par les pesticides

AGR0303 Limiter les apports en pesticides agricoles et/ou utiliser des pratiques alternatives au traitement phytosanitaire

AGR0401 Mettre en place des pratiques pérennes (bio, surface en herbe, assolements, maîtrise foncière)

10 - Côtiers Languedoc Roussillon

Aude aval - CO_17_04

FRDR11751 Ruisseau la mayre rouge

Cours d'eau

Masse d'eau naturelle

Objectif d'état écologique : bon état Echéance : 2027

Motivations en cas de recours aux dérogations : Faisabilité technique

Paramètres faisant l'objet d'une adaptation : Pesticides, matières organiques et oxydables

Objectif d'état chimique sans ubiquiste - Echéance : 2015

Objectif d'état chimique avec ubiquiste - Echéance : 2015

Motivations en cas de recours aux dérogations :

Paramètres faisant l'objet d'une adaptation :

Objectif plus strict au titre des zones protégées :

Mesures pour atteindre les objectifs de bon état

Pression à traiter : Pollution diffuse par les pesticides

AGR0303 Limiter les apports en pesticides agricoles et/ou utiliser des pratiques alternatives au traitement phytosanitaire

AGR0401 Mettre en place des pratiques pérennes (bio, surface en herbe, assolements, maîtrise foncière)

Pression à traiter : Pollution ponctuelle urbaine et industrielle hors substances

IND0202 Créer et/ou aménager un dispositif de traitement des rejets industriels visant à réduire principalement les pollutions hors substances dangereuses

IND0901 Mettre en compatibilité une autorisation de rejet avec les objectifs environnementaux du milieu ou avec le bon fonctionnement du système d'assainissement récepteur

MIA0602 Réaliser une opération de restauration d'une zone humide

10 - Côtiers Languedoc Roussillon

Aude aval - CO_17_04

FRDR11771 Ruisseau du colombier

Cours d'eau

Masse d'eau naturelle

Objectif d'état écologique : bon état Echéance : 2027

Motivations en cas de recours aux dérogations : Faisabilité technique

Paramètres faisant l'objet d'une adaptation : Pesticides

Objectif d'état chimique sans ubiquiste - Echéance : 2015

Objectif d'état chimique avec ubiquiste - Echéance : 2015

Motivations en cas de recours aux dérogations :

Paramètres faisant l'objet d'une adaptation :

Objectif plus strict au titre des zones protégées :

Mesures pour atteindre les objectifs de bon état

Pression à traiter : Pollution diffuse par les pesticides

AGR0303 Limiter les apports en pesticides agricoles et/ou utiliser des pratiques alternatives au traitement phytosanitaire

AGR0401 Mettre en place des pratiques pérennes (bio, surface en herbe, assolements, maîtrise foncière)

10 - Côtiers Languedoc Roussillon

Aude aval - CO_17_04

FRDR174 L'Aude de la Cesse à la mer Méditerranée

Cours d'eau

Masse d'eau fortement modifiée

Objectif d'état écologique : bon potentiel	Echéance : 2027	Objectif d'état chimique sans ubiquiste -	Echéance : 2015
Motivations en cas de recours aux dérogations :	Faisabilité technique	Objectif d'état chimique avec ubiquiste -	Echéance : 2015
Paramètres faisant l'objet d'une adaptation :	Continuité, morphologie, pesticides, substances dangereuses	Motivations en cas de recours aux dérogations :	
		Paramètres faisant l'objet d'une adaptation :	

Objectif plus strict au titre des zones protégées :

Mesures pour atteindre les objectifs de bon état

Pression à traiter : Altération de la continuité

MIA0301 Aménager un ouvrage qui contraint la continuité écologique (espèces ou sédiments)

MIA0302 Supprimer un ouvrage qui contraint la continuité écologique (espèces ou sédiments)

Pression à traiter : Pollution diffuse par les pesticides

AGR0303 Limiter les apports en pesticides agricoles et/ou utiliser des pratiques alternatives au traitement phytosanitaire

AGR0401 Mettre en place des pratiques pérennes (bio, surface en herbe, assolements, maîtrise foncière)

AGR0503 Elaborer un plan d'action sur une seule AAC

COL0201 Limiter les apports diffus ou ponctuels en pesticides non agricoles et/ou utiliser des pratiques alternatives

Pression à traiter : Pollution ponctuelle par les substances (hors pesticides)

IND0501 Mettre en place des mesures visant à réduire les pollutions essentiellement liées aux industries portuaires et activités nautiques

IND0901 Mettre en compatibilité une autorisation de rejet avec les objectifs environnementaux du milieu ou avec le bon fonctionnement du système d'assainissement récepteur

Ouvrages continuité à traiter

Code de l'ouvrage	Nom de l'ouvrage
ROE2773	BARRAGE ANTISEL
ROE36379	SEUIL DE MOUSSOULENS
ROE55885	

10 - Côtiers Languedoc Roussillon

Aude aval - CO_17_04

FRDR208 La Berre

Cours d'eau

Masse d'eau naturelle

Objectif d'état écologique : bon état Echéance : 2027

Motivations en cas de recours aux dérogations : Faisabilité technique

Paramètres faisant l'objet d'une adaptation : Continuité, morphologie, hydrologie

Objectif d'état chimique sans ubiquiste - Echéance : 2015

Objectif d'état chimique avec ubiquiste - Echéance : 2015

Motivations en cas de recours aux dérogations :

Paramètres faisant l'objet d'une adaptation :

Objectif plus strict au titre des zones protégées :

Mesures pour atteindre les objectifs de bon état

Pression à traiter : Altération de la continuité

MIA0301 Aménager un ouvrage qui contraint la continuité écologique (espèces ou sédiments)

Pression à traiter : Altération de la morphologie

MIA0202 Réaliser une opération classique de restauration d'un cours d'eau

MIA0204 Restaurer l'équilibre sédimentaire et le profil en long d'un cours d'eau

Pression à traiter : Altération de l'hydrologie

RES0601 Réviser les débits réservés d'un cours d'eau dans le cadre strict de la réglementation

Pression à traiter : Prélèvements

RES0201 Mettre en place un dispositif d'économie d'eau dans le domaine de l'agriculture

RES0202 Mettre en place un dispositif d'économie d'eau auprès des particuliers ou des collectivités

RES0303 Mettre en place les modalités de partage de la ressource en eau

Ouvrages continuité à traiter

Code de l'ouvrage Nom de l'ouvrage

ROE45586 BARRAGE DE LASTOURS

ROE45587 Gué de Pujol

10 - Côtiers Languedoc Roussillon

Aude aval - CO_17_04

FRDR209 Le Rieu de Roquefort

Cours d'eau

Masse d'eau naturelle

Objectif d'état écologique : bon état Echéance : 2027

Motivations en cas de recours aux dérogations : Faisabilité technique

Paramètres faisant l'objet d'une adaptation : Pesticides, matières organiques et oxydables

Objectif d'état chimique sans ubiquiste - Echéance : 2015

Objectif d'état chimique avec ubiquiste - Echéance : 2015

Motivations en cas de recours aux dérogations :

Paramètres faisant l'objet d'une adaptation :

Objectif plus strict au titre des zones protégées :

Mesures pour atteindre les objectifs de bon état

Pression à traiter : Pollution diffuse par les pesticides

AGR0303 Limiter les apports en pesticides agricoles et/ou utiliser des pratiques alternatives au traitement phytosanitaire

AGR0401 Mettre en place des pratiques pérennes (bio, surface en herbe, assolements, maîtrise foncière)

COL0201 Limiter les apports diffus ou ponctuels en pesticides non agricoles et/ou utiliser des pratiques alternatives

Pression à traiter : Pollution ponctuelle urbaine et industrielle hors substances

AGR0802 Réduire les pollutions ponctuelles par les pesticides agricoles

10 - Côtiers Languedoc Roussillon

Aude aval - CO_17_04

FRDR3110 Canal de la Robine

Cours d'eau

Masse d'eau artificielle

Objectif d'état écologique : bon potentiel Echéance : 2027

Motivations en cas de recours aux dérogations : Faisabilité technique

Paramètres faisant l'objet d'une adaptation : Pesticides, substances dangereuses, matières organiques et oxydables

Objectif d'état chimique sans ubiquiste - Echéance : 2015

Objectif d'état chimique avec ubiquiste - Echéance : 2015

Motivations en cas de recours aux dérogations :

Paramètres faisant l'objet d'une adaptation :

Objectif plus strict au titre des zones protégées :

Mesures pour atteindre les objectifs de bon état

Pression à traiter : **Pollution diffuse par les pesticides**

AGR0303 Limiter les apports en pesticides agricoles et/ou utiliser des pratiques alternatives au traitement phytosanitaire

AGR0401 Mettre en place des pratiques pérennes (bio, surface en herbe, assolements, maîtrise foncière)

Pression à traiter : **Pollution ponctuelle par les substances (hors pesticides)**

IND0901 Mettre en compatibilité une autorisation de rejet avec les objectifs environnementaux du milieu ou avec le bon fonctionnement du système d'assainissement récepteur

Pression à traiter : **Pollution ponctuelle urbaine et industrielle hors substances**

ASS0201 Réaliser des travaux d'amélioration de la gestion et du traitement des eaux pluviales strictement

IND0501 Mettre en place des mesures visant à réduire les pollutions essentiellement liées aux industries portuaires et activités nautiques

10 - Côtiers Languedoc Roussillon

Aude aval - CO_17_04

FRDT04 Complexe du Narbonnais Bages - Sigean

Eaux de transition Masse d'eau naturelle

Objectif d'état écologique : Bon état **Echéance :** 2021

Motivations en cas de recours aux dérogations : Faisabilité technique

Paramètres faisant l'objet d'une adaptation : Pesticides, hydrologie, substance dangereuses, morphologie, matières organiques et oxydables

Objectif d'état chimique sans ubiquiste - Echéance : 2027

Objectif d'état chimique avec ubiquiste - Echéance : 2027

Motivations en cas de recours aux dérogations : Conditions naturelles

Paramètres faisant l'objet d'une adaptation : Cd + endosulfan + BHC

Objectif plus strict au titre des zones protégées :

Mesures pour atteindre les objectifs de bon état

Pression à traiter : Altération de la morphologie

MIA0602 Réaliser une opération de restauration d'une zone humide

Pression à traiter : Altération de l'hydrologie

MIA0501 Restaurer un équilibre hydrologique entre les apports d'eau douce et les apports d'eau salée dans une masse d'eau de transition de type lagune

Pression à traiter : Pollution diffuse par les substances

AGR0303 Limiter les apports en pesticides agricoles et/ou utiliser des pratiques alternatives au traitement phytosanitaire

AGR0401 Mettre en place des pratiques pérennes (bio, surface en herbe, assolements, maîtrise foncière)

COL0201 Limiter les apports diffus ou ponctuels en pesticides non agricoles et/ou utiliser des pratiques alternatives

IND0601 Mettre en place des mesures visant à réduire les pollutions des "sites et sols pollués" (essentiellement liées aux sites industriels)

Pression à traiter : Pollution ponctuelle par les nutriments

ASS0201 Réaliser des travaux d'amélioration de la gestion et du traitement des eaux pluviales strictement

10 - Côtiers Languedoc Roussillon

Aude aval - CO_17_04

FRDT05b Complexe du Narbonnais Campagnol

Eaux de transition Masse d'eau naturelle

Objectif d'état écologique : Bon état Echéance : 2027

Motivations en cas de recours aux dérogations : Faisabilité technique

Paramètres faisant l'objet d'une adaptation : Pesticides, matières azotées, eutrophisation

Objectif d'état chimique sans ubiquiste - Echéance : 2027

Objectif d'état chimique avec ubiquiste - Echéance : 2027

Motivations en cas de recours aux dérogations : Conditions naturelles

Paramètres faisant l'objet d'une adaptation : delta-BHC

Objectif plus strict au titre des zones protégées :

Mesures pour atteindre les objectifs de bon état

Pression à traiter : Pollution diffuse par les nutriments

AGR0302 Limiter les apports en fertilisants et/ou utiliser des pratiques adaptées de fertilisation, au-delà des exigences de la Directive nitrates

MIA0501 Restaurer un équilibre hydrologique entre les apports d'eau douce et les apports d'eau salée dans une masse d'eau de transition de type lagune

Pression à traiter : Pollution diffuse par les substances

AGR0303 Limiter les apports en pesticides agricoles et/ou utiliser des pratiques alternatives au traitement phytosanitaire

AGR0401 Mettre en place des pratiques pérennes (bio, surface en herbe, assolements, maîtrise foncière)

Pression à traiter : Pollution ponctuelle par les nutriments

MIA0602 Réaliser une opération de restauration d'une zone humide

10 - Côtiers Languedoc Roussillon

Aude aval - CO_17_04

FRDT06a Complexe du Narbonnais Gruissan

Eaux de transition Masse d'eau naturelle

Objectif d'état écologique : Bon état Echéance : 2027

Motivations en cas de recours aux dérogations : Faisabilité technique

Paramètres faisant l'objet d'une adaptation : Pesticides, matières organiques et oxydables

Objectif d'état chimique sans ubiquiste - Echéance : 2015

Objectif d'état chimique avec ubiquiste - Echéance : 2015

Motivations en cas de recours aux dérogations :

Paramètres faisant l'objet d'une adaptation :

Objectif plus strict au titre des zones protégées :

Mesures pour atteindre les objectifs de bon état

Pression à traiter : Pollution diffuse par les nutriments

MIA0501 Restaurer un équilibre hydrologique entre les apports d'eau douce et les apports d'eau salée dans une masse d'eau de transition de type lagune

Pression à traiter : Pollution diffuse par les substances

AGR0303 Limiter les apports en pesticides agricoles et/ou utiliser des pratiques alternatives au traitement phytosanitaire

AGR0401 Mettre en place des pratiques pérennes (bio, surface en herbe, assolements, maîtrise foncière)

Pression à traiter : Pollution ponctuelle par les nutriments

ASS0201 Réaliser des travaux d'amélioration de la gestion et du traitement des eaux pluviales strictement

ASS0302 Réhabiliter et ou créer un réseau d'assainissement des eaux usées hors Directive ERU (agglomérations de toutes tailles)

MIA0602 Réaliser une opération de restauration d'une zone humide

10 - Côtiers Languedoc Roussillon

Aude aval - CO_17_04

FRDT06b Complexe du Narbonnais Grazel/Mateille

Eaux de transition Masse d'eau fortement modifiée

Objectif d'état écologique : bon potentiel Echéance : 2021

Motivations en cas de recours aux dérogations : Faisabilité technique

Paramètres faisant l'objet d'une adaptation : Matières organiques et oxydables

Objectif d'état chimique sans ubiquiste - Echéance : 2015

Objectif d'état chimique avec ubiquiste - Echéance : 2015

Motivations en cas de recours aux dérogations :

Paramètres faisant l'objet d'une adaptation :

Objectif plus strict au titre des zones protégées :

Mesures pour atteindre les objectifs de bon état

Pression à traiter : Pollution diffuse par les nutriments

MIA0501 Restaurer un équilibre hydrologique entre les apports d'eau douce et les apports d'eau salée dans une masse d'eau de transition de type lagune

10 - Côtiers Languedoc Roussillon

Aude aval - CO_17_04

FRDT08 Vendres

Eaux de transition Masse d'eau naturelle

Objectif d'état écologique : Bon état **Echéance :** 2027

Motivations en cas de recours aux dérogations : Faisabilité technique

Paramètres faisant l'objet d'une adaptation : Pesticides, matières azotées, eutrophisation, morphologie

Objectif d'état chimique sans ubiquiste - Echéance : 2027

Objectif d'état chimique avec ubiquiste - Echéance : 2027

Motivations en cas de recours aux dérogations : Conditions naturelles

Paramètres faisant l'objet d'une adaptation : alpha-BHC

Objectif plus strict au titre des zones protégées :

Mesures pour atteindre les objectifs de bon état

Pression à traiter : Altération de la morphologie

MIA0602 Réaliser une opération de restauration d'une zone humide

Pression à traiter : Pollution diffuse par les nutriments

AGR0302 Limiter les apports en fertilisants et/ou utiliser des pratiques adaptées de fertilisation, au-delà des exigences de la Directive nitrates

MIA0501 Restaurer un équilibre hydrologique entre les apports d'eau douce et les apports d'eau salée dans une masse d'eau de transition de type lagune

Pression à traiter : Pollution diffuse par les substances

AGR0303 Limiter les apports en pesticides agricoles et/ou utiliser des pratiques alternatives au traitement phytosanitaire

AGR0401 Mettre en place des pratiques pérennes (bio, surface en herbe, assolements, maîtrise foncière)